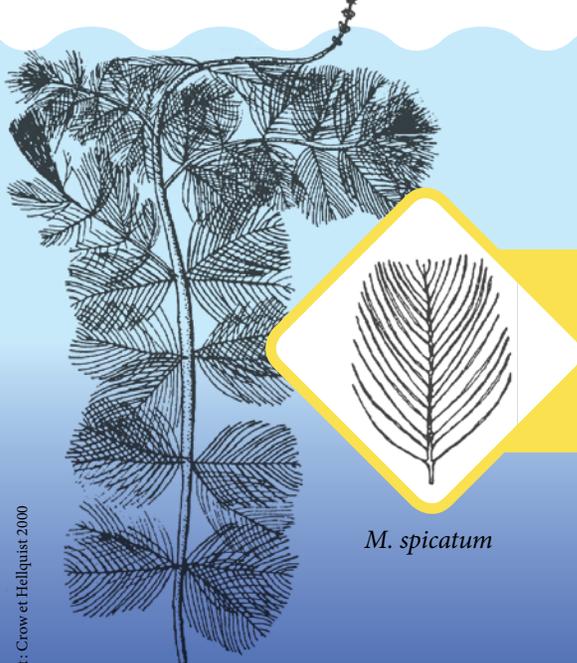


Le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) est originaire d'Europe, d'Asie et du Nord de l'Afrique. Il est réparti sur presque l'ensemble du globe et sa présence a été noté au Québec dès 1927.

La commercialisation, les échanges internationaux, les pêcheurs, les plaisanciers ainsi que la vente de plantes d'aquarium ont contribué à son expansion.

Sachez le reconnaître

- ◆ Plante aquatique submergée, enracinée au substrat (fond).
- ◆ Tiges ramifiées (qui se divisent) à la surface, formant un tapis dense.
- ◆ 3 à 6 feuilles finement divisées, disposées en étages de feuilles successives.



Crédit: Crow et Hallquist 2000

Contrôle du myriophylle

LA LUTTE CONTRE CETTE ESPÈCE NÉCESSITE DES EFFORTS SOUTENUS SUR PLUSIEURS ANNÉES.

Avant toute intervention, informez-vous auprès de votre municipalité, de la MRC et des ministères concernés. Il est possible que vous ayez besoin d'études, permis ou certificats d'autorisation.

En quelques étapes

1. Valider l'identification de l'espèce
2. Cartographier la ou les colonies
3. Établir un plan d'intervention

Consultez le protocole de détection et de suivi du ministère de l'Environnement au : www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/protocole-detection-suiviPAEE.pdf

Moyens de contrôle

L'arrachage par des plongeurs professionnels et le recouvrement à l'aide de bâches sont des méthodes efficaces pour contrôler l'expansion des colonies, mais sans toutefois garantir leur éradication.

Attention!
N'essayez pas de procéder par vous-même, vous risqueriez d'étendre le problème. Ce contrôle se fait strictement avec des professionnels qualifiés, possédant les autorisations nécessaires.



Une réalisation de :



www.mrcgranit.qc.ca

Avec la participation financière de :



Luttons ensemble contre les espèces exotiques envahissantes

LE MYRIOPHYLLE À ÉPI

Traits distinctifs des feuilles

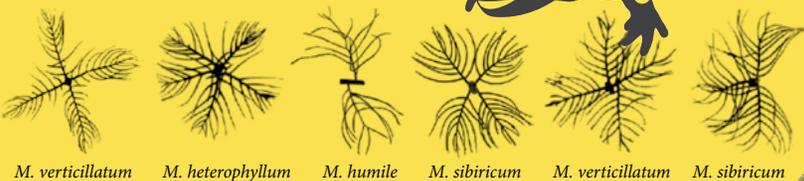
Composées de 12 à 24 paires de folioles (généralement plus de 15 paires).

Apparence flasque, semblables à des plumeaux mouillés, lorsqu'elles sont à l'extérieur de l'eau.

Tronquées à l'extrémité formant une ligne droite.

NE PAS CONFONDRE

ATTENTION ! IL EXISTE 6 ESPÈCES DE MYRIOPHYLLES INDIGÈNES AU QUÉBEC.



M. verticillatum *M. heterophyllum* *M. humile* *M. sibiricum* *M. verticillatum* *M. sibiricum*

Habitat

Le myriophylle à épi s'adapte à une grande variété d'habitats, mais affectionne plus particulièrement les eaux :

- ◆ peu profondes (jusqu'à 10 mètres)
- ◆ chaudes (la croissance débute à 15°C)
- ◆ turbides et riches en nutriments
- ◆ dont le pH est basique (8-9)

Pour sa croissance et sa prolifération, le myriophylle a besoin d'azote. Il peut toutefois s'implanter dans des milieux pauvres en nutriments. Le phosphore ne serait pas important pour cette espèce.

Propagation

ATTENTION À LA FRAGMENTATION DES TIGES !

- ◆ Les tiges se fragmentent naturellement. Elles sont transportées par le courant ou la faune aquatique et formeront de nouvelles colonies. Le passage d'embarcations et des usagers du milieu peuvent sectionner les tiges et favoriser la prolifération de l'espèce.
- ◆ Les colonies se multiplient également par la production de stolons (multiplication végétative avec racines).
- ◆ La reproduction sexuée (par graines) est aussi présente, mais beaucoup moins importante que la fragmentation.

Impacts

- Perte de biodiversité
- Dégradation des habitats, obstruction des sites de fraie
- Modification de la chaîne alimentaire, notamment pour les espèces piscicoles
- Prolifération des moustiques et parasites
- Perturbation des activités nautiques (plaisance, pêche, baignade, etc.)
- Diminution de la valeur des propriétés riveraines

Prévention

LA MEILLEURE FAÇON DE LUTTER CONTRE LE MYRIOPHYLLE À ÉPI EST D'ÉVITER DE L'INTRODUIRE

Lavage des équipements nautiques

Tout ce qui est en contact avec l'eau doit être inspecté

(embarcations, moteurs, remorque, veste de flottaison, canne à pêche, équipement de plongée, etc.). **Retirer** tout ce qui semble suspect, **vider** l'eau et **laver** votre équipement à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

Suivi et détection

Les utilisateurs du milieu sont les premiers à observer la plante. Il est primordial de rester à l'affût et de détecter rapidement l'arrivée de l'intrus.

Pourquoi déclarer ses observations ?

- ◆ Meilleure connaissance de sa répartition
- ◆ Prévention contre sa propagation
- ◆ Mise en place d'actions et interventions précoces pour maximiser les chances de réussite

Signalez vos observations sur Sentinelle

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

Pour plus d'information :

www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/myriophylle-epi/index.htm

Crédits photos et images (sauf page bleue) : MELCC

